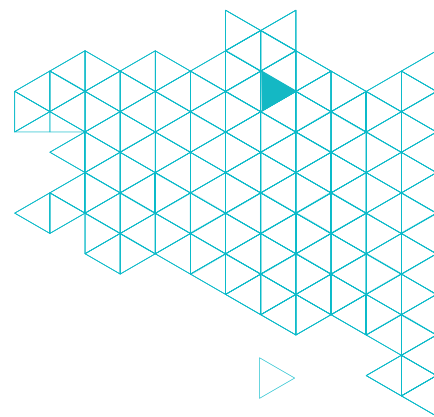




L'ACTION FONCIÈRE POUR RÉHABILITER LE DERNIER COMMERCE DE LA COMMUNE



SAINT-LAURENT – CENTRE BOURG (22)

CONTEXTE INITIAL

► Saint-Laurent, petite commune des Côtes-d'Armor (450 habitants en 2009, 512 en 2021), voit son dernier commerce fermer en 2008. En 2009, la commune souhaite acquérir ce bien mis aux enchères pour restaurer le commerce, créer une salle de restauration commune et développer 5 à 6 logements pour personnes âgées ou en situation de handicap. La commune sollicite l'Établissement Public Foncier (EPF) de Bretagne pour exercer un droit de préemption et sécuriser cette acquisition stratégique en centre-bourg.

PROJET ABOUTI

► Le 2 mars 2010, une convention est signée avec l'EPF. En 2011, l'EPF acquiert la parcelle de 1 900 m² pour 35 200 euros (coût total de l'opération : 43 200 euros). Cette intervention rapide permet à la commune de définir son projet. Moins d'un an après, le bien est revendu à la collectivité pour 40 000 euros.

La réalisation est confiée au bailleur "Bâtiments et Style de Bretagne". En 2015, 6 logements locatifs sociaux pour personnes âgées sont construits, avec une densité de 52 logements par hectare. Le café "Jaudy", dernier commerce du village, est également réhabilité avec une salle de restauration commune.

AVANT



APRÈS



1. PROCÉDURES-
JURIDIQUE



2. PORTAGE



3. CESSION

